



CONSEIL DE QUARTIER  
du  
Quartier Nord

Direction de la Vie Citoyenne  
Service Participative  
Ref : SR

Relevé de conclusions du conseil de quartier  
Du 11 janvier 2007

**Co-Présidents** : Rémy LANDAIS, Caroline ROBUCHON PAIN..

**Membres** : Noëlle AIRAULT, Claude ALBERGE, Françoise BILLY, Solange CHARLOT, Elsie COLAS, Marie-Noëlle DEHAY, Jean DELRIEU, Patricia FUSTER, Dominique GRUGET, Alain HENRION, Annie LEQUILBEC, Jean-Pierre MERIGEAUD, Alain METAYER, David OLIVIER, Jean-Pierre OLIVIER, René PAPET, Monique PETORIN, Bernard POLY, Yannick PRUNIER, Florent SIMONNET, Claude STEPHAN, Marc THEBAULT.

**Service Vie Participative et Mairie de quartier** : Robin DEGREMONT; Sabrina ROUSSEAU.

**Excusés** : Madeleine CHAIGNEAU, DUBIN Liliane, Daniel ROUYEZ, Gérard VAILLANT, Cyril CAFFIAUX, Pascal LEFEVRE.

**Absents** : David BRUNETEAU, Gilles DESCOMBES, Robert GRAY, Nicole IZORE HOUCHE, Rose-Marie NIETO.

Public : 8 personnes.

**Ordre du jour** :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 30 novembre 2006.
- Intervention de la Directrice des bureaux de Poste sur le Niortais
- Présentation de M. STEPHAN sur les transports en commun
- Fonctionnement des commissions
- Plan Local d'Urbanisme
- Questions et informations diverses.

## 1/ Approbation du compte rendu de la séance du 30 novembre 2007

Le compte rendu est validé, néanmoins, M. STEPHAN souhaite faire quelques rectification sur ses propos

## 2/ Bureau de poste des Brizeaux

Intervention de Mme FORE, Directrice des bureaux de Poste sur le Niortais et de Mme BERTINEAU, Directrice des ventes.

Avec plus de 17 000 points de contacts en France, dont 131 dans le département des Deux-Sèvres, la Poste gère et anime le réseau de distribution le plus dense de l'Europe.

Aujourd'hui, 90% des Français se trouvent à moins de 5 kilomètres d'un bureau de Poste. Elle est devenue la première enseigne de distribution de proximité. Au niveau national, la Poste travaille en concertation avec les élus pour définir l'implantation optimale des différents types de présence postale.

### Missions du bureau de Poste :

- 4 métiers : - courriers / distribution  
- colis  
- Banque Postale  
- le réseau (vend les 3 premiers métiers)

Pour tous ces métiers, la Poste a de grandes ambitions, notamment celle d'un opérateur postal européen de premier plan.

86% des Français font confiance à la Poste. C'est un atout, mais il ne doit pas cacher des réalités plus difficiles pour ses clients, son environnement, ses équipes avec des conditions d'accueil et de travail d'un autre âge.

La Poste s'est donc engagée dans le plus grand chantier de modernisation de son histoire.

Ce programme très ambitieux est mené dans un climat de concertation et de confiance avec les collaborateurs (accord social) et avec les élus (accords cadres signés en 2005 avec l'Association des Maires de France).

Pour la Poste, il n'est pas question de supprimer les services de poste dans les quartiers tel que les Brizeaux, mais de réfléchir sur de nouveaux principes. Le bureau de Poste des Brizeaux est ouvert 16h45 par semaine et la Poste n'a pas les moyens de l'ouvrir davantage.

Il existe aujourd'hui des solutions. : Remplacer le bureau de Poste actuel par un relais Poste commerçant ou une agence postale communale.

### Il existe 3 types de présence postale :

- le bureau de poste : une gamme étendue de produits et de services pour développer les ventes.
- l'agence postale communale : des missions de service public, assurées avec les communes pour satisfaire tous les publics. La poste peut rémunérer la collectivité à hauteur de 812€/mois pour ce service.
- le relais poste : des prestations postales fournies par des artisans ou des commerçants. Rémunérés : 250€ par mois.

En prenant le principe du relais poste sur le quartier des Brizeaux , la garantie des services restera la même concernant les points ventes, courriers et colis. Cette solution ne mettra pas en péril la confidentialité des clients qui souhaitent faire des retraits sur leur livret d'épargne, leur compte courant ou postal.

La fréquentation du bureau de Poste des Brizeaux n'est pas un problème, mais la Poste doit rencontrer en 2009 une concurrence totale qui va certainement l'amener à réorganiser ses effectifs.

Mais en tout cas, aucune décision ne sera prise sans concertation et accord des élus du Conseil municipal.

La grande majorité des élus, des conseillers et du public présent souhaite le maintien du bureau de poste des Brizeaux tel qu'il est aujourd'hui.

Le conseil de quartier souhaite obtenir quelques données chiffrées afin de connaître, si possible le coût de fonctionnement et éventuellement le montant à atteindre pour rentabiliser ce bureau de Poste.

---

### **3/ Présentation de M. STEPHAN sur les transports en commun**

M. STEPHAN souhaite expliquer l'impact des transports en commun sur les liaisons :

1/ Domicile/ travail

2/ Domicile/ loisirs

Sur le quartier Nord, il y a 3 lignes qui circulent. Elles permettent d'accéder facilement à la Brèche, la Gare, l'Hôpital, la Clinique Inkermann, le Marché, les grandes surfaces, au travail....

Il est noté que les horaires sont globalement respectées et qu'il existe les tickets Fréquence + (convention signée entre le TAN et les entreprises). Pour les personnes à faibles revenus ou les personnes âgées, elles peuvent les acheter au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

#### Tarif

Le ticket fréquence + : 0.16€

Par carnet, le coût du ticket : 0.85€

Le ticket à l'unité : de 1.20€

8% de progression sur la fréquentation des bus en 2005 et en 2006.

#### Avantages :

En utilisant les transports en commun on peut lire son journal pendant le trajet, pas le souci de chercher une place pour se garer, pas d'horodateurs à payer, pas d'entretien de voiture, pas d'assurances...

#### Désavantages

Les désavantages sont d'attendre le bus sous les intempéries.

Rémy Landais fait remarquer que les employés de la Mairie adhèrent de plus en plus au bus.

Remarque : la ligne 7 est bondée le matin et jugée dangereuse par certains.

Rémy LANDAIS adressera un courrier au nom du conseil de quartier au TAN.

---

### **4/ Fonctionnement des commissions**

En 2006, les commissions se sont peu réunies.

Il serait peut-être bien de désigner un référent dans chacune des commissions et qu'elles se réunissent trois semaines avant chaque Bureau avant présentation au conseil de quartier. Cela permettrait aux commissions d'émettre un avis avant le vote de chaque projet relevant de sa compétence, en conseil de quartier, pour que les conseillers soient mieux éclairés avant la validation ou non d'un financement.

Chaque commission doit se réunir avant le prochain bureau qui aura lieu le jeudi 22 février 2007.

---

### **5/ Plan Local d'Urbanisme**

Les conseillers de quartier sont conviés à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) le Lundi 15 janvier 2007 à 18h30, salle de Justice de Paix à l'Hôtel de Ville. Les réunions sont programmées par groupes de 3 quartiers.

---

### **6/ Questions et informations diverses**

- rue Sarrazine : dans le cadre de l'aménagement de la rue, quelques conseillers sont conviés le vendredi 19 janvier 2007 à 10h30 à une simulation avec plots et bus des services de la CAN.

- Brizeaux : demande de signalisation au sol ou panneau pour interdire le stationnement de longue durée devant l'école, alors qu'il est prévu pour être temporaire.

- route de la Mineraie : le panneau STOP a disparu

- route de Cherveux : demande de dispositif pour réduire la vitesse

- lotissement de la Mineraie : travail d'analyse sur les aires de jeux sur l'ensemble de la ville

Une réunion aura lieu le 31 janvier 2007 à 18h à l'Hôtel de Ville sur le sujet où les 18 co-présidents y seront invités.

### **Fiches de proximité traitées :**

- rue de Cholette : cheminement piéton à réaliser face aux serres, passant derrière la haie. 15 000€. Envoyé au service comptabilité pour virement le 21 décembre 2006.

- Ecole de la Mirandelle : financement d'une table de ping pong d'extérieur estimé par le service Patrimoine Bâti à 2 000€ et non 5 000€ votés au départ. Virement de crédit effectué le 14 décembre 2006.

- rue Maurice Caillard : le service Voirie a estimé les travaux à 8 000€. Virement de crédit effectué le 14 décembre 2006.

- rue Sarrazine : Mise en place de ralentisseurs dans le sens descente de la rue au niveau du n°110 et en bas vers le n°120 car la vitesse est excessive. En cours.

### **Forum Internet**

Depuis sa création, le comité éditorial Couleurs Quartiers formule de nombreuses suggestions liées à l'amélioration et au développement du portail Internet « Quartiers ». Ces apports ont pour ambition de contribuer à valoriser les initiatives des conseils et faciliter les échanges entre les quartiers.

Des réponses concrètes ont été apportées.

### **Proposition par le CE d'un forum Internet « conseils de quartier » : c'est fait**

- Depuis un an, le comité éditorial souhaitait disposer d'un outil d'échanges supplémentaire entre conseils. - Le forum Internet a été ouvert le 5 janvier par Rodolphe CHALLET.

- Il est accessible aux élus et à tous les conseillers de quartier.

- Il vient en complément des supports existants comme Couleurs quartiers, la page Internet Quartiers et les Infos Quartiers ainsi que les autres supports de communication municipaux.

**Pour participer à ce forum :**

- Il suffit de se connecter sur le site de la Ville [www.vivre-a-niort.com](http://www.vivre-a-niort.com), de cliquer sur la rubrique « Quartiers » puis sur la sous rubrique « forum des conseils de quartier ».
- Si vous disposez d'une adresse E-mail pour vous inscrire. Si vous n'en avez pas, la Ville propose de vous en créer une. Les modalités vous seront détaillées dans un prochain courrier.

---

- Ensuite, il faut s'enregistrer. Avant toute inscription, chacun doit lire et accepter la charte d'utilisation (jointe dans les dossiers).

- Les participations au forum ne sont pas anonymes et sont modérées par le service Vie participative.

- Si vous souhaitez de plus amples informations sur l'utilisation de ce forum, une fiche pratique est jointe dans vos dossiers. En cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter le service Vie participative, Robin Degremont par mail [robin.degremont@mairie-niort.fr](mailto:robin.degremont@mairie-niort.fr) ou au 05.49.78.79.65.

Vous pouvez également faire part au service de votre souhait de bénéficier d'une formation.

---

La séance est levée à 23h15